Province de Hainaut

Communiqué de presse de l'Association des Provinces wallonnes

"La supracommunalité comme réponse aux défis des Communes ?"

Quelles relations entre les Provinces et les Communes ? En avril 2024, au lendemain de la Déclaration de politique régionale, l'Association des Provinces wallonnes (APW) a confié à la société BDO une étude appelée *"la supracommunalité renforcée comme réponse aux défis des communes»*.

162 communes wallonnes y ont répondu et 79 % d'entre elles considèrent la Province comme un partenaire intéressant dans la mise en place de collaborations supracommunales. *"Pareil constat encourage l'Institution provinciale à poursuivre ses efforts et à renforcer son engagement auprès des acteurs locaux, tout en mettant à profit l'expertise de ses agents pour organiser une supracommunalité ambitieuse et bénéfique pour l'ensemble des citoyens wallons.* «Une expertise principalement attendue pour la formation des agents, la maîtrise des règles juridiques, la gestion des marchés publics, la gestion informatique ou encore la gestion de crise.

En Hainaut, l'accompagnement des villes et communes apparaît comme un axe important du plan de redéploiement "Agir pour l'Avenir".

Ci-dessous, le communiqué de presse de l'APW renvoyant vers les résultats de l'étude BDO.

APW asbl
Association des Provinces wallonnes

La supracommunalité renforcée comme réponse aux défis des Communes ?

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

En ce début de législature, l'Association des Provinces wallonnes se veut être force de proposition et publie une étude sur la supracommunalité en Wallonie.

Préalablement à l'échéance électorale d'octobre dernier, l'APW a engagé une réflexion collective pour réinventer la supracommunalité, face à l'absence de cadre structurant et à la multiplication des initiatives locales. En avril 2024, dans la suite de la publication de la Déclaration de politique régionale qui consacre un rôle supracommunal attendu de la part des Provinces, elle a confié à la société BDO une étude ambitieuse intitulée *« La supracommunalité renforcée comme réponse aux défis des Communes ? »*.

Cette étude vise à produire des éléments factuels utiles aux nouveaux décideurs wallons et locaux ainsi qu'à analyser les enjeux pour chaque territoire, les besoins et les perspectives liés à la supracommunalité en Wallonie.

L'étude s'articule autour de trois grands volets complémentaires.

La première partie présente les résultats d'une enquête réalisée auprès des acteurs communaux, que sont les Villes et Communes et les Centres publics d'Action sociale (CPAS). Cette enquête éclaire la perception qu'ont les acteurs locaux de la supracommunalité, identifie les principaux défis rencontrés sur le terrain. Les résultats sont déjà accessibles sur le site de l'Association. Il en ressort que les Communes considèrent les Provinces comme des partenaires stratégiques et pertinents.

La deuxième partie dresse un état des lieux précis du paysage supracommunal en Wallonie. Elle propose une définition opérationnelle de la supracommunalité, analyse les différents acteurs en présence. Elle s'attarde également sur les compétences provinciales à portée supracommunale et sur les masses budgétaires qu'elles représentent.

La troisième partie envisage l'avenir, proposant de renforcer la coordination territoriale et d'adapter les services provinciaux aux besoins communaux dans une démarche supracommunale.

APW asbl
Association des Provinces wallonnes

Cette étude conclut que l'avenir des Provinces dépendra avant tout de leur capacité à évoluer et à préciser leur rôle au sein du cadre institutionnel wallon. Pour répondre efficacement aux besoins des Communes et des citoyens, il est essentiel que les différentes autorités compétentes partagent collectivement la responsabilité de bâtir un modèle de supracommunalité renforcé et cohérent.

Pour consulter l'intégralité de l'étude et découvrir les résultats détaillés de l'enquête, rendez-vous sur le site de l'Association des Provinces wallonnes.

Contacts :	
Association des Provinces wallonnes info@apw.be 081/74 56 74	Tanguy Stuckens Président 0477/85 03 95